

Section 1 – Identification de la fonction

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Ouvrier qualifié d'entretien	9151	Régies

Section 2 – Sommaire de la fonction

Exécuter des travaux comportant l'opération, la réparation et l'entretien préventif de systèmes de ventilation, climatisation, chauffage et réfrigération et/ou des travaux mineurs de réparation en plomberie, en électricité, en menuiserie et en serrurerie.

Section 3 – Description des tâches

1. Assure la bonne opération des équipements mécaniques sous sa responsabilité en effectuant l'entretien routinier et la surveillance des contrôles, des moteurs, des compresseurs, des chaudières et des systèmes de plomberie et d'électricité qui s'y rattachent.
2. Assure la bonne opération et l'entretien mineur des équipements de plomberie et de distribution électrique (ex. : ventilo-convecteurs).
3. Effectue des travaux mineurs de menuiserie.
4. Ajuste et remplace, au besoin, les portes, fenêtres et leur quincaillerie.
5. Effectue des rénovations mineures aux surfaces telles que plâtre, peinture, tapis, tuiles pour plancher ou plafond.
6. Surveille et opère, lorsque requis, des systèmes de centralisation des contrôles.
7. Consulte différents catalogues ou brochures en vue de rédiger ses réquisitions de matériel et d'équipement.
8. Manipule et/ou transporte, règle, ajuste et utilise la machinerie, les outils et les matériaux appropriés; voit à l'entretien de ceux-ci et voit à la propreté du lieu de travail.
9. Signale à son supérieur immédiat toute anomalie ou défectuosité et/ou prend les mesures appropriées pour y remédier.
10. Consulte des plans et schémas.
11. Rédige des rapports simples.

Section 1 – Identification de la fonction (suite)

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Ouvrier qualifié d'entretien	9151	Régies

Section 3 – Description des tâches (suite)

Cette description reflète les éléments généraux et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

ÉVALUATION

FACTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL	CLASSE
	3	4	2	3	3	2	2	3	1	3	7	2	3		
	135	80	20	22	48	32	40	37	13	24	26	56	24	557	5

APPROBATION

S.E.S.I.Q., section locale 2929 du S.C.F.P.	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	DATE
<i>Stéphanie Simard</i>	<i>[Signature]</i>	21-04-2005